RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2021/ 87 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Ile de France,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sandrine CHAPLAIN	Directrice régionale	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Patricia REMOND	Cheffe du service gestion des aides site de Montreuil	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Corinne KARTERON	Cheffe du service administratif et financier	
Hervé LAPORTE	Chef du service gestion des aides et responsable du site de Cergy	
Pascal LAJOYE	Chef de service adjoint gestion des aides site de Cergy	
Sylvain BRESSON	Chef du service agriculture, pêche et environnement - Direction régionale Hauts-de-France	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Anne-Sophie MARCEAU	Cheffe adjointe du service agriculture, pêche et environnement - Direction régionale Hauts-de-France	*En cas d'empêchement de son supérieur hiérarchique direct :* - Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Mathieu DESCAMPS	Chef du secteur gestion - paiement - Service agriculture, pêche et environnement - Direction régionale Hauts-de-France	*En cas d'empêchement de son supérieur hiérarchique direct :* - Liquider et ordonnancer les aides agricoles *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Pascale CHANDONNAY	Cheffe du secteur emploi et environnement - Service gestion des aides à Montreuil	*Dans leur domaine de compétence :* - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Carole LAVEISSIERE	Cheffe du secteur des actions régionales - Service gestion des aides à Montreuil	
Marlène ALVES	Cheffe du secteur rémunération des stagiaires - service gestion des aides à Cergy	

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Ile de France,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sandrine CHAPLAIN	Directrice régionale	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Patricia REMOND	Cheffe du service gestion des aides site de Montreuil	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire *En cas d'empêchement de la directrice régionale et dans leur domaine de compétences :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Corinne KARTERON	Cheffe du service administratif et financier	
Hervé LAPORTE	Chef de service gestion des aides et responsable du site de Cergy	
Pascal LAJOYE	Chef de service adjoint gestion des aides site de Cergy	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 1er juin 2021

Le Président directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
Mme Sandrine CHAPLAIN
Mme Patricia REMOND
Mme Corinne KARTERON
M. Hervé LAPORTE
M. Pascal LAJOYE
M. Sylvain BRESSON
Mme Anne-Sophie MARCEAU
M. Mathieu DESCAMPS
Mme Pascale CHANDONNAY
Mme Carole LAVEISSIERE
Mme Marlène ALVES

DRH
DFJL